

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE SOUSCRIPTION
AU PROGRAMME D’AFFILIATION BEAFFILIATES.COM POUR LE
SENEGAL***Dernière mise à jour : 21 Mars 2023***ENTRE :**

EQUINOX LIMITED, une société privée à responsabilité limitée enregistrée en vertu des lois de Gibraltar sous le numéro de société 103831, ayant son siège social à Sovereign Place, 117 Main Street, GX11 1AA, Gibraltar.

Ci-après désignée « **Equinox** »

ET :

La personne physique ou la société indiquée sur le formulaire d’inscription à remplir sur le site internet www.beaffiliates.com,

Ci-après désignée l’« **Affilié** »

Ci-après désignés individuellement la « **Partie** » et collectivement les « **Parties** »

Article 1. Définitions

Affilié consommateur : désigne la personne physique qui souscrit au programme d’affiliation dans le cadre d’une activité non professionnelle.

Contrat : désigne (i) le formulaire d’inscription complété par l’Affilié selon l’article 3 ci-dessous, (ii) les présentes Conditions Générales de Souscription au Programme d’Affiliation beaffiliates.com (ci-après désignées par les « Conditions Générales d’Affiliation ») acceptées par l’Affilié et (iii) les conditions particulières éventuellement négociées entre les Parties et indiquées dans l’ordre d’insertion.

Commission : désigne la somme revenant à l’Affilié dans les conditions définies à l’article 8 ci-après ou dans les conditions particulières indiquées dans l’ordre d’insertion.

Compte d’Affiliation : Compte d’un Affilié validé par Equinox suite à sa demande d’inscription sur la Plateforme.

Groupe : désigne la SAS Betclic Everest Group et l’ensemble de ses filiales. La société Betclic Everest Group, à laquelle appartient indirectement Equinox, est située 5 rue François 1^{er}, 75008, Paris.

Joueur Actif : désigne un joueur ayant engagé à minima une action de jeu en Franc CFA (un (1) pari sportif) sur le Site.

Matériel Publicitaire : désigne l’ensemble des créations publicitaires relatives au Site et notamment bannières, emailing au format html, textes éditoriaux, images, logos, graphiques et liens hypertextes qu’Equinox, le Groupe ou une société du Groupe met à disposition de l’Affilié via la Plateforme.

Nouveau Client : désigne une personne qui n’a aucun compte auprès du Site et qui ouvre un compte sur le Site par le biais des Matériels Publicitaires présent sur le Site de l’Affilié et qui effectue sur ce compte un premier dépôt en Francs CFA d’un minimum de deux cent (200) Francs CFA.

**GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF THE BEAFFILIATES.COM
AFFILIATES PROGRAMME FOR SENEGAL***Last Update : 21 March 2023***BETWEEN:**

EQUINOX LIMITED, a private limited liability company incorporated in Gibraltar under no. 103831, whose registered address is Sovereign Place, 117 Main Street, GX11 1AA, Gibraltar

Hereinafter “**Equinox**”

AND:

The natural person or company mentioned in the registration form to be filled in on the www.beaffiliates.com web site,

Hereinafter the “**Affiliate**”

Hereinafter individually a “**Party**” and collectively the “**Parties**”.

Article 1. Definitions

Active Bettor: shall mean a bettor that has placed at least one bet or gaming action on the Betclic Web Site.

Advertising Material: shall mean all of the advertising and promotional works of expression concerning the Web Site and in particular banners, e-mailings in HTML format, advertorials, images, logos, graphics and hypertext links that Equinox, the Group or a company of the Group provides to the Affiliate via the Platform.

Affiliate Account: Shall mean the account of an Affiliate approved by Equinox pursuant to the Affiliate’s request for registration on the Platform.

Affiliation T&Cs: These general terms and conditions of the beaffiliates.com affiliation program for Senegal.

Affiliate Web Site: shall mean the web site published by the Affiliate and for which it is responsible for such aspects as the content and the web site’s compliance with all the prevailing and applicable rules and regulations. The Affiliate must declare the name of the Affiliate Web Site in the registration form (see article 3 “Procedure for affiliation to the Platform”).

Beaffiliates Web Site: shall mean the www.beaffiliates.com web site.

Betclic Web Site: shall mean the www.betclic.sn web site.

Commission: shall mean the sum of money due to the Affiliate in keeping with the terms of article 8 hereafter, or the special terms and conditions mentioned in the insertion order.

Consumer Affiliate: shall mean an individual who joins the affiliation program in a non-business capacity.

Plateforme : désigne la plateforme BeAffiliates accessible à l'adresse www.beaffiliates.com.

Site : désigne le site internet www.betclic.sn.

Site de l'Affilié : désigne le site internet édité par l'Affilié et dont il est responsable notamment quant à son contenu et à sa conformité avec toutes lois et règlements applicables et en vigueur. Le nom du Site de l'Affilié sera déclaré par l'Affilié dans le formulaire d'inscription (Cf. article 3 « Processus d'affiliation à la Plateforme »).

Article 2. Objet du Contrat

2.1 Le Contrat a pour objet de permettre à l'Affilié d'assurer, à titre non exclusif, la promotion du Site.

L'Affilié devra diriger de potentiels Nouveaux Clients vers le Site à l'aide du Matériel Publicitaire mis à disposition par Equinox, le Groupe ou toute société du Groupe et bénéficiera, en contrepartie, du paiement d'une Commission.

2.2 Pour ce faire, le Matériel Publicitaire mis à disposition, sera identifié (tracking) par Equinox comme étant fourni à l'Affilié. Ce tracking permettra à Equinox d'identifier les Nouveaux Clients du Site provenant du Site de l'Affilié, de calculer et de payer, à l'Affilié, la Commission qui lui revient, sous réserve que ce dernier respecte les conditions du Contrat.

Article 3. Processus d'affiliation à la Plateforme

La personne qui souhaite devenir Affilié doit respecter le processus suivant :

a) Se connecter sur le site internet <https://www.beaffiliates.com> et remplir un formulaire d'inscription au sein duquel il convient de préciser notamment :

- Sa qualité de consommateur dans l'hypothèse où le Site de l'Affilié ne serait pas édité dans le cadre d'une activité professionnelle ;
- Des informations personnelles (login, nom, prénom, adresse email, téléphone, dénomination sociale, numéro SIRET, adresse postale, etc.) ;
- Ses coordonnées bancaires ;
- L'Url du Site Affilié.

b) Lire puis accepter, à la fin du formulaire d'inscription, les présentes Conditions Générales d'Affiliation.

Des conditions particulières pourront être négociées entre les Parties. Elles prendront la forme d'un ordre d'insertion et seront transmises par Equinox à l'Affilié par email. L'Affilié devra les signer et, à minima, en accuser bonne réception.

Contract: shall mean (i) the registration form filled in by the Affiliate in accordance with article 3 hereafter, (ii) the Affiliation T&Cs accepted by the Affiliate, and (iii) any special terms and conditions negotiated by the Parties and written in an insertion order.

Group: shall mean Betclic Everest Group SAS and all of its subsidiaries. The Betclic Everest Group, to which Equinox belongs indirectly, is based at 5 rue François 1er, 75008 Paris, France.

New Client: shall mean a person who has no account on the Betclic Web Site, who opens an account on the Betclic Web Site via the advertising and promotional material present on the Affiliate Website and who makes an initial deposit at least two hundred (200) Francs CFA into this account.

Platform: shall mean the BeAffiliates platform, which is accessible on the Beaffiliates Web Site.

Article 2. Purpose of the Contract

2.1. This Contract is designed to enable the Affiliate to promote the Betclic Web Site on a non-exclusive basis.

The Affiliate must refer potential New Clients to the Betclic Web Site using the Advertising Material provided by Equinox, the Group or any company of the Group and shall benefit from the payment of a Commission in return.

2.2. To that end, the Advertising Material that is made available to the Affiliate shall be identified (via tracking) by Equinox as having been provided to the Affiliate. This tracking technology allows the identification of the New Clients that were referred through the Affiliate Web Site. Such identification will establish the Commissions due to the Affiliate, provided that the Affiliate complies with the terms of the Contract.

Article 3. Procedure for affiliation to the Platform

Any person wishing to become an Affiliate must follow the following procedure:

a) Visit the Beaffiliates Web Site and fill in a registration form specifying in particular:

- Its quality as a consumer in the event that the Affiliate's Site is not published as part of a professional activity;
- Personal information (login, surname, first name, email address, telephone, company name, registration number, postal address, etc.);
- Bank details;
- Url of the Affiliate Web Site.

b) Read, and accept these Affiliation T&Cs at the end of the registration form.

The Parties may negotiate and agree on special terms and conditions. If so, they shall be set out in an insertion order and forwarded by Equinox to the Affiliate by e-mail. For these special T&Cs to be applicable, the Affiliate must sign these special T&Cs and acknowledge receipt thereof.

c) Equinox fera ses meilleurs efforts pour adresser un email validant ou invalidant la demande d'affiliation dans les deux (2) jours ouvrés suivant une inscription.

Les critères d'acceptation de la demande d'affiliation par Equinox sont notamment les suivants : le Site de l'Affilié **(i)** doit respecter l'ensemble des lois et règlements applicables, **(ii)** ne doit pas être un site internet dont l'audience vise majoritairement les moins de 18 ans, **(iii)** ne doit pas relayer des offres de jeux illégaux (par exemple le casino en ligne) ou proposer des méthodes de gains d'argent présentées comme faciles.

L'Affilié, dont la demande d'affiliation sera validée par Equinox, se verra attribuer un Compte d'Affiliation lui permettant de se connecter à la Plateforme et ainsi récupérer le Matériel Publicitaire.

Equinox se réserve le droit de refuser l'inscription de toutes personnes à son Site (ou de fermer leurs comptes) et ce notamment pour se conformer à la législation Sénégalaise applicable et en particulier, la loi n°87-43 du 28 Décembre 1987 et son décret d'application n°2018-489 du 26 Février 2018 qui confie à la LONASE le monopole des jeux et paris et tous textes s'y rapportant, et/ou afin de se conformer à toutes procédures internes et notamment celles relatives à la fraude.

Article 4. Obligations générales de l'Affilié

4.1 Sauf accord spécifique entre les Parties, l'Affilié ne peut bénéficier que d'un seul et unique Compte d'Affiliation.

L'Affilié s'engage à assurer la promotion du Site en installant et en maintenant, sur son Site d'Affilié, des liens vers le Site. L'Affilié devra uniquement créer des liens en utilisant le Matériel Publicitaire. Toute autre forme de publicité, qui n'aura pas été expressément autorisée par Equinox, est strictement interdite.

L'Affilié s'engage à utiliser le Matériel Publicitaire le plus récent et tel que mis à jour régulièrement par Equinox sur la Plateforme.

L'Affilié s'engage à n'apporter aucune modification audit Matériel Publicitaire.

L'Affilié s'engage à exploiter ledit Matériel Publicitaire uniquement sur le Site de l'Affilié validé par Equinox.

4.2 Toute promotion sur les réseaux sociaux associant la marque « Betclic » devra être préalablement soumise à Equinox et expressément validée par elle.

4.3 L'Affilié s'interdit **(i)** de créer directement ou indirectement des comptes « Nouveau Client » sur le Site tant pour lui-même, que pour ses collaborateurs, sa famille, tous tiers, **(ii)** d'alimenter directement ou indirectement de tels comptes par le biais de dépôts d'argent afin de jouer sur le Site dans le but notamment d'augmenter ses Commissions.

Toute suspicion et/ou acte de fraude quelconque du fait direct ou indirect de l'Affilié pourra notamment entraîner de la part d'Equinox :

- La suspension ou le non-paiement des Commissions relatifs aux comptes « Nouveau Client » concernés,
- La suppression des comptes « Nouveau Client » concernés,
- La résiliation du Contrat par email avec effet immédiat et ce, sans préjudice de toutes actions en justice.

c) Equinox shall use its best efforts to send out an e-mail confirming or rejecting the application for affiliation within two (2) working days following the application.

The criteria of acceptance of the application for affiliation by Equinox shall include the following: the Affiliate Web Site (i) must comply with all applicable laws and regulations, (ii) it must not be a web site that is aimed primarily at an audience aged under 18, (iii) it must not relay illegal gambling offerings (for instance online casinos) nor offer or promote "easy" money-making schemes.

Affiliates whose application for affiliation is approved by Equinox shall be allocated an Affiliate Account enabling them to connect to the Platform and thereby retrieve the Advertising Material.

Equinox shall be entitled to refuse to register any persons on the Betclic Web Site (or close their accounts) for instance in order to comply with any Senegalese laws applicable to online gambling and betting web sites, and in particular the Law n°87-43 of December 28th 1987 and its implementing decree n°2018-489 of February 26th, 2018 which entrust LONASE with the exclusive competence of Gaming and Bets regulation, and any related statutory instruments, and/or in order to comply with any internal procedures and in particular those concerning fraud.

Article 4. The Affiliate's general obligations

4.1. Unless the Parties specifically agree otherwise, an Affiliate may only hold a single Affiliate Account.

The Affiliate undertakes to promote the Betclic Web Site by installing and maintaining links to the Betclic Web Site on its Affiliate Web Site. The Affiliate undertakes to only create such links using the Advertising Material. Any other form of advertising that shall not have been expressly authorized by Equinox shall be strictly prohibited.

The Affiliate undertakes to only use the most recent Advertising Material as updated regularly by Equinox on the Platform.

The Affiliate undertakes not to make any change to this Advertising Material.

The Affiliate undertakes to use the Advertising Material solely on the Affiliate Web Site approved by Equinox.

4.2. Any promotion on the social networks in connection with the "Betclic" brand must be approved beforehand by Equinox and expressly validated by the latter.

4.3. The Affiliates undertake not to **(i)** directly or indirectly create "New Client" accounts on the Betclic Web Site either for themselves or for their employees, family members or any third parties, **(ii)** directly or indirectly feed such accounts by way of deposits in order to bet on the Betclic Web Site in order to increase their Commissions.

In case of any suspicion of fraud and/or direct or indirect act of fraud whatsoever on the part of an Affiliate, Equinox may:

- suspend or withhold payment of the Commissions for any "New Clients" involved,
- cancel the "New Client" accounts involved,
- rescind the Contract by e-mail, effective immediately, without detracting from any court actions.

4.4 L’Affilié s’interdit de faire une demande d’affiliation pour un tiers quel qu’il soit, l’ouverture du Compte d’Affiliation est faite intuitu personae : il n’est ni cessible, ni transmissible.

4.5 L’Affilié s’interdit de faire du parrainage via son compte joueur Betclic, dans le cas où il en a un.

4.6 L’Affilié s’interdit d’assurer la promotion du Site par le biais d’un site-under. Aucun nouveau joueur ne pourra être considéré comme recruté et comptabilisé par ce biais.

4.7 Compte tenu des objectifs d’ordre public de protection des mineurs, des règles prévues par la Loi n°87-43 du 28 décembre 1987 et son décret d’application n°2018/489 du 26 février 2018, l’Affilié reconnaît que le Site de l’Affilié ne doit être dédié à aucune activité de jeux et paris accessible à des personnes mineures.

4.8 L’Affilié accepte de fournir à Equinox toute documentation d’identification concernant l’Affilié personne physique ou personne morale que celle-ci pourrait être amenée à lui demander (incluant notamment et sans que cela soit limitatif les documents d’immatriculation et/ou d’enregistrement, facture, justificatif de domicile, papiers d’identité...), à n’importe quel moment, afin d’effectuer des vérifications concernant le Site de l’Affilié et/ou toute information concernant l’Affilié. En tout état de cause, l’Affilié s’engage à fournir les documents demandés par Equinox dans un délai de trente (30) jours à compter de son inscription. Equinox ne pourra pas procéder au versement des Commissions tant que les documents ne seront pas fournis.

4.9. En cas de non-respect des obligations prévues aux points 4.4, 4.5, 4.6 4.7 et 4.8, Equinox se réserve le droit de résilier le Contrat dans les sept (7) jours ouvrés suivant l’envoi d’une lettre de résiliation par email à l’Affilié. Le Contrat sera alors résilié de plein droit dans les conditions définies à l’article 10 du Contrat.

Article 5. Obligation de recrutement de Nouveaux Clients par l’Affilié

Pour bénéficier d’une Commission telle que définie à l’article 8 ci-dessous ou au sein de conditions particulières indiquées dans l’ordre d’insertion et négociées par les Parties, l’Affilié s’engage expressément à recruter un minimum de cinq (5) Nouveaux Clients par mois qui deviennent des Joueurs Actifs et ce, à partir de la date de validation effectuée par email par Equinox de la demande d’affiliation (cf. article 3 des présentes).

En cas de non-respect par l’Affilié de ce minimum de Joueurs Actifs, Equinox se réserve le droit de résilier le Contrat dans les sept (7) jours ouvrés suivant l’envoi d’une lettre de résiliation par email.

Article 6. Dénomination, contenu, maintenance du Site de l’Affilié

6.1 Si l’Affilié décide de modifier l’objet, le contenu, la dénomination, la présentation du Site de l’Affilié, il devra en informer préalablement Equinox par email à l’adresse suivante : affiliate@beaffiliates.sn et ce, un (1) mois minimum avant tout changement.

4.4. Affiliates undertake not to apply for affiliation on behalf of any third party; the Affiliate Account shall be strictly personal: it may therefore neither be transferred nor assigned.

4.5. Affiliates undertakes not to engage in any sponsorship via their Betclic player account, should they have one.

4.6. The Affiliate undertakes not to promote the Betclic Web Site via a “pop-under”, through a browser window hidden behind the opened web page. No new bettor shall be considered as having been recruited or shall be taken into consideration if recruited by such means.

4.7. In light of the public interest aim of protecting minors, including laws n°87-43 of December 28th, 1987 and implementing decree n°2018/489 of February 26th, 2018, the Affiliate acknowledges that the Affiliate Web Site must not specifically target minors nor must the Affiliate Web Site’s activity be mainly aimed to under-age individuals.

4.8. The Affiliate accepts to provide Equinox with the necessary documents relating to the Affiliate, requested thereby, at any time, in order to carry out checks relating to the Affiliate’s Web Site and/or the Affiliate itself. The requested documents may include, in particular, bank statements or corporate identity papers, ID, utility bill.... In particular, if the Affiliate does not provide the requested documents within thirty (30) days of registration, Equinox will not be able to pay the Affiliate’s Commissions.

4.9. Should the Affiliate fail to comply with the obligations mentioned in clauses 4.4, 4.5, 4.6, 4.7 and 4.8, Equinox shall be entitled to terminate the Contract after a seven (7) working day notice, sent by e-mail to the Affiliate. The Contract shall thereupon be terminated under the terms of article 10 of the Contract.

Article 5. The Affiliate’s obligation to recruit New Clients

In order to qualify for a Commission as defined in article 8 hereunder, or in the special terms and conditions featured in the insertion order, as negotiated by the Parties, the Affiliate must refer at least five (5) New Clients per month. In order to fully qualify as New Clients, they must become Active Bettors following the date of the approval of the Affiliation application, sent by Equinox by e-mail (see article 3 of these T&Cs).

Should the Affiliate fail to recruit this minimum number of Active Bettors per months, Equinox shall be entitled to terminate the Contract after a seven (7) working day notice by email.

Article 6. Name, content, maintenance of the Affiliate Web Site

6.1. Should the Affiliate decide to modify the purpose, the content, the name, the presentation of the Affiliate Web Site, it must notify its intentions to do so to Equinox by sending an e-mail to the following address: affiliate@beaffiliates.sn at least one (1) month prior to any change.

Eu égard aux modifications faites sur le Site de l’Affilié, Equinox pourra résilier le présent Contrat dans les trente (30) jours suivant la réception de l’information si le Site de l’Affilié ne correspond plus aux critères d’affiliation d’Equinox et notamment aux critères définis à l’article 3 ci-avant.

6.2 Il est précisé que l’Affilié est seul responsable du développement, de l’exploitation et de la maintenance du Site de l’Affilié ainsi que de ses contenus.

L’Affilié s’engage à ne pas diffuser sur le Site de l’Affilié de contenus dont l’objet serait de nature à contrevenir à l’ordre public, la législation ou la réglementation en vigueur et, notamment, sans que cette liste n’ait un quelconque caractère limitatif ou exhaustif, des contenus dont l’objet :

- Présenterait un caractère violent, pornographique ou susceptible de porter atteinte au respect de la personne humaine ou de sa dignité, à l’égalité entre les femmes et les hommes, à la protection des enfants et des adolescents ;
- Encouragerait à, ou promotionnerait la commission de crimes ou de délits ;
- Inciterait à la violence, à la consommation de substances interdites, au suicide, à la discrimination et/ou à la haine raciale ;
- Constituerait des fausses nouvelles, des rumeurs ;
- Porterait atteinte à la vie privée ;
- Serait constitutif ou encouragerait le harcèlement ;
- Aurait un caractère injurieux, haineux, diffamatoire, dénigrant, raciste, antisémite, ou xénophobe ;
- Porterait atteinte d’une quelconque façon aux droits de propriété intellectuelle et notamment aux droits d’auteurs, droits voisins, droits des marques, droits de la personnalité et aux droits des biens ou violerait un secret de fabrication ;
- Impliquerait la transmission de courriels de masse non sollicités ou de spams ;
- Viserait majoritairement les moins de 18 ans ;
- Violerait les dispositions de la loi n°87-43 du 28 Décembre 1987 et son décret d’application n°2018-489 du 26 Février 2018

Tout non-respect par l’Affilié des termes qui précèdent, pourra notamment entraîner de la part d’Equinox :

- La suspension ou le non-paiement de toutes les Commissions qui pourraient être dues à l’Affilié,
- La résiliation du Contrat par envoi d’un email avec effet immédiat et ce, sans préjudice de toutes actions en justice.

L’Affilié est seul et unique responsable du Site de l’Affilié et, en conséquence, garantit Equinox, son Groupe et toute société lui appartenant, contre toutes réclamations, tous recours, toutes actions qui pourraient être intentés du fait du non-respect par l’Affilié de la présente clause. L’Affilié supportera pour Equinox, son Groupe et les sociétés qui lui appartiennent tous frais et charges (y compris honoraires

In light of the modifications made to the Affiliate Web Site, Equinox may terminate this Contract within thirty (30) days following receipt of the information should the Affiliate Web Site no longer meet Equinox’s affiliation criteria, and in particular the criteria defined in article 3 above.

6.2. The Affiliate shall be fully responsible for the development, the operation and the maintenance of the Affiliate Web Site as well as for its content.

The Affiliate undertakes not to disseminate over the Affiliate Web Site any content that runs counter to the public interest, the prevailing statutes or regulations, such as, but not limited to:

- content of violent or pornographic nature, harmful to people, violating human dignity, belittling equality between men and women, or goes against the protection of minors;
- content that encourages or promotes criminal offences or activities;
- content inciting violence, the consumption of prohibited substances, suicide, discrimination and/or racial hatred;
- content constituting fake news or rumor-mongering;
- content violating privacy;
- content that constitutes or encourages harassment;
- content of an insulting, hateful, defamatory, denigrating, racist, antisemitic or xenophobic nature;
- content that infringes intellectual property rights in any way, and in particular copyright, related rights, trademark rights, personality rights and proprietary rights, or that might violate production secrecy;
- content that involves mass-transmission of unsolicited e-mails or spam;
- content aimed primarily at children aged under 18;
- content that violates the provisions of the law no. 87-43 of 28 December 1987 and implementing decree no. 2018-489 of 26 February 2018.

Any failure by the Affiliate to comply with the foregoing terms may result in Equinox to:

- suspend or non-payment of any Commissions that may be due to the Affiliate,
- terminate the Contract by sending an email with immediate effect and this, without prejudice to any legal action.

The Affiliate is solely responsible for the Affiliate's Web Site and, accordingly, indemnifies Equinox, its Group and any company owned by it, against any claims, remedies, actions that may be brought as a result of the Affiliate's failure to comply with this clause. The Affiliate shall bear all costs and charges (including attorneys' fees) and shall

d'avocats) et les indemnisera de toute éventuelle réclamation, procédure, dommages directs et indirects subis par Equinox, son Site, son Groupe et les sociétés qui lui appartiennent.

6.3 En outre, en acceptant les Conditions Générales d’Affiliation, l’Affilié s’engage à respecter les règles déontologiques suivantes :

De manière générale, les affiliés ne doivent pas abuser de la crédulité, de la confiance ou du manque d’expérience et de connaissance du consommateur.

La communication des affiliés, sous quelque forme que ce soit, doit être claire, loyale et véridique et se décliner de façon responsable et transparente.

La communication des affiliés ne doit pas, dans sa forme comme dans son contenu :

- Présenter le produit du jeu comme un revenu, un complément de revenu ou le jeu comme un investissement ou une alternative au travail ;
- Exploiter des croyances erronées sur les chances de gagner ou laisser entendre la possibilité de gains certains ou quasi certains ;
- Présenter le jeu comme un moyen de recouvrer des pertes au jeu ;
- Laisser penser que la répétitivité du jeu permettra forcément au joueur de gagner ou que l’augmentation de la fréquence du jeu accroît chaque fois un peu plus pour lui la probabilité de gagner ;
- Laisser penser que la compétence ou l’expérience permettent d’éliminer le hasard ou l’incertitude dont dépend le gain ;
- Valoriser, banaliser ou inciter à une pratique du jeu excessive, immodérée et/ou à des prises de risque excessives ;
- Dévaloriser ou dénigrer les publics qui ne jouent pas ou, inversement, conférer une quelconque forme de supériorité à ceux qui jouent ;
- Suggérer qu’elle s’adresse à des publics mineurs ou utiliser des éléments – visuels, sonores, verbaux ou écrits – la rendant spécifiquement attractive pour des publics mineurs.

Article 7. Propriété intellectuelle

7.1 Tout droit de propriété intellectuelle attaché aux Matériels Publicitaires, aux marques, aux logos et aux noms de domaine d’Equinox, du Groupe ou des sociétés du Groupe, est et reste la propriété exclusive d’Equinox de son Groupe ou de toutes sociétés appartenant à son Groupe.

7.2 Pendant la durée des présentes, Equinox accorde à l’Affilié une licence non exclusive d'utiliser les Matériels Publicitaires, la marque et le logo « Betclic » et ce, dans le strict cadre de l’exécution par l’Affilié du Contrat.

indemnify Equinox, its Group and its companies from any and all claims, proceedings, direct and indirect damages suffered.

6.3. By accepting the Affiliation T&Cs, the Affiliate commits to respect the following rules:

In general, affiliated members should not abuse consumers’ credulity, trust or lack of experience and knowledge.

Communication by affiliated members, in any form whatsoever, must be clear, fair and accurate and be available in a responsible and transparent manner.

Communication by affiliated members must not, both in form and content:

- Present gambling proceeds as revenue, additional revenue, or gambling as an investment or an alternative to work;
- Take advantage of false beliefs about the chances of winning or imply that it is definitely or almost definitely possible to win;
- Present gambling as a way of recovering gambling losses;
- Let people think that the repetitiveness of gambling will definitely enable the gambler to win or increasing the frequency of gambling helps the gambler’s chance of winning grow slightly every time;
- Let people think that skill or experience will enable the gambler to rule out chance or uncertainty in the probability of winning;
- Promote, trivialize or encourage excessive, immoderate gambling and/or excessive risk-taking;
- Disapprove or disparage people who do not gamble or, inversely, confer a form of superiority on those who do gamble;
- Suggest that it is targeted at under 18s or use visual, sound, verbal or written elements which make it specifically attractive for under 18s.

Article 7. Intellectual property

7.1. Any intellectual property right linked to the advertising and promotional material, the brands, the logos and the domain names of Equinox, the Group or the Group’s companies, is and shall remain the exclusive property of Equinox, of its Group or any of its subsidiaries.

7.2. Throughout the duration of this Contract, Equinox grants the Affiliate a non-exclusive license to use the advertising and promotional material, the “Betclic” trademark and logo, strictly within the scope of the Affiliate’s execution of the Contract.

Cette licence ne peut pas être sous-licenciée, cédée ou transférée.

L’Affilié s’engage à n’effectuer aucune action qui pourrait porter une quelconque atteinte aux droits de propriété intellectuelle. L’Affilié s’engage à informer immédiatement Equinox s’il a connaissance d’une quelconque utilisation des Matériels Publicitaires, marque, logo par toute tierce partie en violation des droits de propriété intellectuelle d’Equinox, de son Groupe ou de toutes sociétés appartenant à son Groupe.

7.3 L’Affilié s’interdit de déposer une demande de marque identique ou similaire dans tous pays et de réserver un nom de domaine identique ou similaire à toute marque ou nom de domaine utilisé ou enregistrée par Equinox, le Groupe ou toute société du Groupe lesquels comprennent notamment les termes « Betclic », « Betclick », « BeAffiliates » ou tout autre terme qui pourrait être compris comme désignant le Groupe ou toute société du Groupe. De manière générale, l’Affilié s’interdit d’exploiter tout signe distinctif identique ou similaire qui porterait atteinte aux droits d’Equinox ou du Groupe.

De la même façon, l’Affilié s’engage à ne pas obtenir d’une personne ou encourager toute personne à procéder de la sorte.

Dans l’hypothèse où l’Affilié souhaiterait utiliser un nom de domaine non utilisé ou détenu par Equinox, son Groupe ou les sociétés de son Groupe, l’Affilié en avisera Equinox afin que cette dernière puisse prendre toutes les mesures raisonnables pour le réserver et, le cas échéant, pour accorder une licence d’utilisation de ce nom de domaine à l’Affilié pour la durée du Contrat.

L’Affilié reconnaît que la réservation de noms de domaine en violation des marques de concurrents d’Equinox ou de son Groupe ou de sociétés appartenant au Groupe est également illégal.

L’Affilié reconnaît et accepte que l’attribution de dommages-intérêts ne saurait être suffisante et s’engage à effectuer tous les actes nécessaires afin de céder à Equinox, à son Groupe ou à toutes sociétés lui appartenant tous les droits liés aux noms de domaine réservés en violation de cette clause et à exécuter rapidement toutes les actions nécessaires à ses frais pour procéder au transfert desdits noms.

Aucune Commission ne sera due à l’Affilié sur les Joueurs Actifs générés par tous noms de domaine réservés en violation de cette clause.

7.4 L’Affilié s’interdit d’enregistrer ou faire enregistrer notamment tous mots-clés, ou termes de recherche qui soient identiques ou similaires aux marques Betclic, BeAffiliates ou qui incluent des variantes de ses termes ou qui ajoutent à ceux-ci les mots « jeu », « game », « sport », « pari » ou « Poker », ou qui soient identiques ou semblables aux marques appartenant à Equinox, au Groupe ou à toutes sociétés du Groupe.

Article 8. Plan de Commissionnement

L’Affilié sera rémunéré au CPA (« Coût Par Acquisition »), tel que défini au sein de l’ordre d’insertion, basé sur les « Nouveaux Joueurs » recrutés sur un (1) mois calendaire.

Article 9. Paiement des Commissions

This license cannot be sub-licensed, transferred or assigned.

The Affiliate undertakes not to perform any action that might in any way infringe these intellectual property rights. The Affiliate undertakes to immediately inform Equinox should it become aware of any use of the advertising and promotional material, trademark or logo by any third party in violation of the intellectual property rights of Equinox, its Group or the Group’s companies.

7.3. The Affiliate undertakes not to file an application for an identical or similar trademark in any countries nor to reserve a domain name that is identical or similar to any trademark or domain name used or registered by Equinox, the Group or any company of the Group, specifically with the terms “Betclic”, “Betclick”, “BeAffiliates” or any other term that may be understood as referring to the Group or any company of the Group. In general, the Affiliate undertakes not to use any identical or similar distinctive element that might infringe the rights of Equinox or the Group.

Similarly, the Affiliate undertakes not to commission or encourage any person to any of the above.

Should the Affiliate wish to use a domain name that is not used or held by Equinox, its Group or the companies of its Group, the Affiliate shall notify this to Equinox in order to enable the latter to take all reasonable measures to reserve that domain name, or as the case may be, to grant the Affiliate a license to use it for the duration of the Contract.

The Affiliate hereby acknowledges and agrees that the reservation of domain names that violate the trademarks of competitors of Equinox, its Group, or the Group’s companies, shall also be prohibited.

The Affiliate acknowledges and agrees that a mere award of damages shall not constitute sufficient reparation and undertakes to do everything needed in order to transfer to Equinox, its Group or any companies belonging to it, all the rights linked to any domain names registered in violation of this clause and to promptly perform all actions necessary to ensure the transfer of these names, at its own expense.

No Commission shall be due to the Affiliate for any Active Bettors generated by any domain names that were registered and awarded in violation of this clause.

7.4. The Affiliate undertakes not to register or to commission the registration of any keywords, search terms or other identifiers that are identical or similar to the trademarks of Betclic, BeAffiliates or those that incorporate variants, misspellings or combinations of these terms, add words to them (such as “game”, “sport”, “casino”, “bet”, “jeu”...), or that are identical or similar to the trademarks belonging to Equinox, the Group or any companies of the Group.

Article 8. Commission scale

The Affiliate shall be paid on a CPA (“Cost Per Acquisition”) basis, as defined within the insertion order, based on “New Players” recruited over one (1) calendar month.

Article 9. Payment of the Commissions

9.1 Sous réserve du respect du Contrat par l’Affilié, Equinox versera à l’Affilié une Commission mensuelle selon le plan de commissionnement choisi par celui-ci et validé par Equinox, étant précisé que si le paiement est inférieur à cinquante euros hors taxes (50€ HT), les Parties sont convenues qu’Equinox pourra le réaffecter au mois suivant. Conformément aux dispositions de l’article 4.8, Equinox ne sera pas en mesure de verser la Commission mensuelle à l’Affilié tant que ce dernier n’aura pas fourni les documents, justificatifs ou identifications demandés (incluant notamment et sans que cela soit limitatif les documents d’immatriculation et/ou d’enregistrement, facture, justificatif de domicile, papiers d’identité...) et nécessaires à la validation de son compte.

9.2 Toutes les Commissions dues seront payées en euros.

9.3 Le paiement de la Commission sera effectué au plus tard trente (30) jours à compter de la fin de chaque mois et sera fait soit (i) par virement bancaire soit (ii) par crédit à un porte-monnaie électronique (Neteller/Skrill).

Equinox ne déduit aucun frais sur les virements bancaires, cependant la propre banque de l’Affilié peut choisir de percevoir des frais sur de telles transactions.

9.4 Les données disponibles sur la Plateforme seront celles utilisées par Equinox comme base de détermination des Commissions.

9.5 Il est de la responsabilité de l’Affilié de s’assurer que les informations financières nécessaires pour le paiement de sa Commission sont à jour et ont bien été transmises à Equinox. L’Affilié s’engage à demander à Equinox le paiement de toute commission due dans les douze (12) mois de son exigibilité. Au-delà de ce délai, l’Affilié ne sera plus en droit d’en demander le paiement.

Article 10. Durée et résiliation

10.1 Le Contrat débute lors de l’approbation par email par Equinox de la demande d’affiliation de l’Affilié. Le Contrat a une durée indéterminée. Il se terminera le jour où l’une des Parties notifiera à l’autre Partie, par email, qu’elle désire mettre fin au Contrat et ce, pour quelque raison que ce soit.

Dans ce cas, et **sauf conditions particulières liées à l’exercice du droit de rétractation par des Affiliés consommateurs**, le Contrat sera résilié quatre-vingt-dix (90) jours après la réception dudit email notifiant la résiliation.

10.2 En cas de non-respect par l’une ou l’autre des Parties de l’une de ses obligations définies au sein du Contrat, l’autre Partie pourra résilier immédiatement et de plein droit le Contrat par email. Cette résiliation n’interviendra toutefois qu’après l’envoi par email d’une lettre de mise en demeure demeurée infructueuse pendant un délai de 7 (sept) jours à compter de sa date de réception dans lequel il est officiellement demandé à ladite Partie de remédier au manquement et ce, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être par ailleurs réclamés.

Le non-respect par l’Affilié des lois et réglementations sur les jeux d’argent et de hasard et/ou de toute autre législation, standards ou directive en vigueur autorise Equinox à résilier le présent Contrat avec effet immédiat.

9.1 Subject to the Affiliate’s compliance with the terms of the Contract, Equinox shall pay to the Affiliate a monthly Commission based on the commission scale chosen by the latter and approved by Equinox, bearing in mind that if the payment due is lower than fifty euros before tax (€ 50 + tax), the Parties agree that Equinox may defer it until the following month. In accordance with Article 4.8, Equinox will not be able to pay the monthly Commission to the Affiliate until the Affiliate has provided the documents, justifications or identifications necessary for the validation of its account (requested documents may include, in particular, bank statements or corporate identity papers, ID, utility bill...).

9.2. All the Commissions due shall be paid in euros.

9.3. Payment of the Commission will be made no later than thirty (30) days from the end of each month and will be made either (i) by bank transfer or (ii) by crediting an electronic wallet (Neteller/Skrill).

Equinox does not deduct any fees on bank transfers; however the Affiliate’s own bank may choose to charge fees on such transactions.

9.4. Equinox shall use the data that is available on the Platform as the basis for determining the Commissions.

9.5. It shall be up to the Affiliate to ensure that the bank account details needed for the payment of its Commission are up-to-date and have been duly transmitted to Equinox. The Affiliate undertakes to request from Equinox the payment of any Commission due within twelve (12) months of it becoming due. Once this timescale shall have elapsed, the Affiliate shall no longer be entitled to request payment for same.

Article 10. Term & termination

10.1. The Contract shall come into force upon Equinox’s approval of the Affiliate’s application for affiliation by e-mail. The Contract shall last for an indefinite period of time, unless either party give at least ninety (90) day’ written notice of termination by e-mail. **Such notice does not apply to the Affiliate’s consumer right of withdrawal.**

10.2. Should either Party fail to comply with any of its obligations under the Contract, the other Party shall be entitled to terminate the Contract with immediate effect following an e-mail notification.

Such termination must however be preceded by a formal notice of default, notwithstanding any damages that may also be due. The termination will therefore be effective once a notice of default has been sent requesting remedy of the breach, and the breach remains unchanged after a period of seven (7) days following the date of receipt of the notice.

The Affiliate’s failure to abide by gambling or any other legislation, codes of practice or guidelines effective, entitles Equinox to terminate this Contract with immediate effect.

10.3. In case of fraud, Equinox shall be entitled to terminate the Contract without notice. Should this be the case, Equinox shall be

10.3 En cas de fraude, Equinox se réserve le droit de résilier le Contrat sans préavis. Dans un tel cas, Equinox se réserve le droit de ne pas payer les Commissions frauduleuses, de les déduire, ou d'en demander le remboursement à l'Affilié.

10.4 Si les agréments accordés par la LONASE à la société éditrice du Site, et appartenant au même Groupe qu'Equinox, faisaient l'objet d'un retrait temporaire ou définitif, Equinox serait en droit de résilier le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception à effet immédiat, sans que l'Affilié ne puisse prétendre à aucune compensation.

En cas de résiliation du Contrat pour quelques causes que ce soit, l'Affilié s'engage à supprimer l'ensemble des Matériels Publicitaires de son Site Affilié et à désactiver tous les liens dudit Site Affilié vers le Site et ce, dans les cinq (5) jours suivant la cessation du Contrat.

Toute résiliation entraîne la fin du plan de commissionnement choisi, quel qu'il soit. Aucune rémunération, ne saurait être due après la fin du Contrat.

Article 11. Dispositions applicables aux Consommateurs

Dans l'hypothèse où le contrat serait conclu avec un affilié consommateur, les dispositions de la Loi n°2021-25 du 12 Avril 2021 sur les prix et la protection du consommateur s'appliqueront dans les conditions suivantes :

11.1 Droit de rétractation

11.1.1 En application des dispositions de l'article 31 de la Loi N°2021-25 du 12 Avril 2021 susvisée, l'Affilié Consommateur dispose d'un **délai de sept (7) jours** francs à compter de l'email d'approbation de sa demande d'affiliation par Equinox, pour exercer son droit de rétractation.

Le cas échéant, le délai de quatre-vingt-dix (90) jours prévu à l'article 10.1 du présent Contrat pour résilier le Contrat n'aura pas lieu de s'appliquer.

Le droit de rétractation peut être exercé en écrivant à la société Betclic Everest Group à l'adresse postale ci-après :

Betclic Group
Service Affiliation
117, quai de Bacalan
33300 Bordeaux

11.1.2 Dans l'hypothèse où l'Affilié consommateur exercerait son droit de rétractation après avoir recruté de Nouveaux Clients, Equinox s'engage à payer les Commissions qui seraient dues avant de procéder à la clôture du compte Affilié.

11.2 Médiation

11.2.1 En l'absence de réponse dans un délai raisonnable par Equinox à une réclamation écrite de l'Affilié consommateur, ou à défaut de parvenir à un accord amiable relatif à un différend né entre les Parties, l'Affilié consommateur peut gratuitement demander une médiation dans les conditions ci-après.

entitled not to pay the fraudulent Commissions, to deduct them, or to request that the Affiliate reimburses them, as the case may be.

10.4. Should the license granted to any company of the Group be temporarily or permanently withdrawn by LONASE, Equinox shall be entitled to terminate the Contract by means of a registered letter with acknowledgement of receipt, effective immediately, without the Affiliate being entitled to any compensation.

Should the Contract be terminated for whichever reason, the Affiliate undertakes to remove all of the advertising and promotional material from the Affiliate Web Site and to deactivate all the links featuring on its Affiliate Web Site and pointing to the Betclic Web Site within five (5) days following the termination of the Contract.

Any termination will result in the termination of the chosen commission plan. No remuneration shall be due after the end of the Contract.

Article 11. Consumers provisions

Should the Contract be concluded with a Consumer Affiliate, the provisions of Law no. 2021-25 of 12 April 2021 shall apply as follows :

11.1 Right to withdraw

11.1.1 Pursuant to the provisions of Article 31 of Law No. 2021-25 of 12 April 2021 referred to above, the Consumer Affiliate has a **period of seven (7) days** from the email approving his affiliation request by Equinox, to exercise his right of withdrawal.

In such case, the ninety (90) day period provided for in section 10.1 to terminate the Agreement, shall therefore not apply.

The right to withdraw can be exercised under a written form by addressing a notice to Equinox at the following postal address:

Betclic Group
Affiliation Service
117, quai de Bacalan
33300 Bordeaux

11.1.2 In the event that the Consumer Affiliate exercises its right of withdrawal after recruiting New Customers, Equinox agrees to pay the Commissions that would be due before proceeding with the closure of the Affiliate account.

11.2 Mediation

11.2.1 In the absence of a response within a reasonable time by Equinox to a written complaint by the Consumer Affiliate, or if the Parties fail to reach an amicable settlement after a dispute, the

11.2.2 Conformément au décret n°2014-1653 du 24 Décembre 2014 relatif à la médiation et à la conciliation, l'affilié peut saisir le CAMC (Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation) de Dakar, ou tout autre médiateur, institutionnel ou non pour régler de manière amiable par médiation tout différend né entre les parties.

Article 12. Confidentialité

12.1 L'Affilié s'engage à respecter, sans limitation de durée, une stricte obligation de confidentialité concernant toutes les informations sur tout support et de toute nature auxquelles il aura accès dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution des présentes et concernant l'activité d'Equinox, du Groupe et des sociétés du Groupe auquel elle appartient.

Notamment, l'Affilié reconnaît que toutes les informations, données et statistiques marketing et commerciales relatives aux activités d'Equinox qui pourraient être divulguées dans le cadre du Contrat seront considérées comme confidentielles.

12.2 L'Affilié se porte fort du parfait respect de ses obligations par toute personne intervenant directement ou indirectement dans le cadre de l'exécution de tout ou partie des présentes.

12.3 Cette obligation de confidentialité ne saurait s'appliquer dans le cas d'une réquisition judiciaire adressée à l'une ou l'autre des Parties, ou dans le cas où l'une des Parties aurait besoin de justifier d'éléments de fait, dans le cas d'une enquête administrative, fiscale ou judiciaire. Elle ne s'applique pas non plus à l'égard des conseils des Parties qui sont tenus au secret professionnel.

Article 13. Protection des données à caractère personnel

Aux fins des services délivrés par l'Affilié dans le cadre du programme d'affiliation, Equinox (filiale de Betclic Everest Group) et l'Affilié sont tous deux responsables de leurs traitements de données à caractère personnel respectifs.

13.1 Engagements d'Equinox

Equinox, qui détermine les finalités des traitements de données à caractère personnel, est au sens de la réglementation applicable à la Protection des Données, responsable de traitement.

Equinox s'engage à traiter les données à caractère personnel conformément à la Loi Sénégalaise n° 2008-12 du 25 janvier 2008 portant sur la Protection des données à caractère personnel ainsi qu'à toutes les lois applicables (ci-après ensemble dénommés la « Réglementation Applicable à la Protection des Données »).

Pour plus d'information concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez consulter notre **Politique de protection des données (attaché ci-dessous)**.

13.2 Engagements de l'Affilié

Dans le cadre de l'exécution du Contrat, l'Affilié s'engage à respecter, en toutes circonstances, l'ensemble des prescriptions légales et

Consumer Affiliate may request mediation free of charge under the following conditions.

11.2.2 In accordance with Decree No. 2014-1653 of 24 December 2014 on mediation and conciliation, the affiliate may refer the matter to the CAMC (Center for Arbitration, Mediation and Conciliation) of Dakar, or any other mediator, institutional or not, to settle amicably by mediation any dispute arising between the parties.

Article 12. Confidentiality

12.1. The Affiliate undertakes to comply with a strict confidentiality obligation, without limitation in time, concerning any and all information, whatever the nature thereof and whatever the medium on which it was obtained, to which they shall have access in the course of or as part of the performance of this Contract and relating to the activity of Equinox, of the Group and of the Group's subsidiaries.

In particular, during and after the expiry of the Contract, the Affiliate acknowledges the responsibility to treat in complete confidence all marketing and sales information and statistics relating to Equinox's business which may be divulged in the course of conducting the contractual relationship.

12.2. The Affiliate hereby guarantees that all persons directly or indirectly involved in the execution of all or part of the present Contract will comply with this obligation.

12.3. This confidentiality obligation shall not apply in case of a court order sent to either Party, or should either Party need to bring material proofs as part of an administrative, tax or judicial investigation. Nor will it apply to the counsels of the Parties who are bound to professional secrecy.

Article 13. Personal Data Processing

For the purposes of the services provided by the Affiliate in the scope of the affiliation program, Equinox (a subsidiary of Betclic Everest Group) and the Affiliate shall be liable for their respective personal data processing. They both act as a controller.

13.1 Equinox's Undertakings

Equinox, which determines the purposes of the personal data processing, is a controller within the meaning of the applicable data protection regulations.

Equinox undertakes to process personal data in accordance with the Law n° 2008-12 of 25 January 2008 on the protection of personal data and all applicable law (hereinafter jointly referred to as the "Applicable Data Protection Rules").

For more information regarding the processing of your personal data, you can consult our **Data Protection Policy** (attached below).

13.2 Affiliate's Undertakings

In the scope of performance of the Contract, the Affiliate undertakes to comply under all circumstances with all legal and regulatory

réglementaires en vigueur, en particulier la Réglementation Applicable à la Protection des Données.

L’Affilié en tant que responsable de traitement s’engage plus particulièrement à :

- Respecter, lorsque ces derniers sont applicables, les principes de consentement libre, spécifique, éclairé et univoque ;
- Collecter et traiter les données à caractère personnel dans le cadre de finalités déterminées, légitimes et pertinentes pour lesquelles le consentement aura été donné par les personnes concernées ;
- Conserver les données à caractère personnel selon une durée en adéquation avec la finalité et la nature des traitements ;
- Assurer, la conformité de la réglementation applicable en matière de cookies et autres traceurs ;
- Garantir la confidentialité et l’intégrité des données à caractère personnel traitées ;
- Garantir les droits des personnes concernées conformément à la réglementation applicable (information, accès, rectification, opposition, effacement au traitement des données personnelles).

Si toutefois vous considérez que ces droits n’ont pas été respectés, vous avez la possibilité de porter une réclamation auprès de la Commission de protection des données personnelles (CDP : <https://www.cdp.sn/>) si vous pensez avoir subi une violation de vos droits.

13.3 Chacune des Parties peut, à tout moment, avec un préavis d’au moins trente (30) jours, réviser les dispositions du présent article 13 en le remplaçant par un accord qui garantisse à minima les mêmes conditions de protection des données personnelles et adapté à toute évolution des lois applicables en la matière.

Article 14. Responsabilité

14.1 Chacune des Parties est responsable selon le droit commun en cas de dommage direct causé à l’autre Partie.

14.2 L’Affilié indemniserà Equinox de tous préjudices indirects subis par Equinox et/ou son Groupe, tel que notamment la perte de revenu, la perte de clientèle et résultant notamment du non-respect par l’Affilié des termes du Contrat.

14.3 L’obligation de chaque Partie d’indemniser l’autre Partie demeure en vigueur après l’expiration ou la résiliation du Contrat.

Article 15. Modification des Conditions Générales d’Affiliation

L’Affilié reconnaît et accepte qu’Equinox puisse modifier les Conditions Générales d’Affiliation.

Toute nouvelle version des Conditions Générales d’Affiliation sera affichée via un pop-up lors de la connexion de l’Affilié à son Compte d’Affiliation.

requirements in force, including inter alia requirements relating to Applicable Data Protection Rules.

The Affiliate, as a controller, undertakes inter alia to:

- Comply with the principles of freely-given, specific, informed and unambiguous consent, where applicable;
- Collect and process personal data in the scope of the specified, explicit and legitimate purposes for which consent was given by the data subjects;
- Keep the personal data for no longer than necessary for the purposes and nature of the processing;
- Ensure that cookies and other trackers comply with the regulation;
- Ensure the confidentiality and integrity of the personal data processed;
- Guarantee the rights of data subjects in accordance with the applicable regulation (right to be informed, right of access, right of rectification, right to erase personal data processing).

However, should the Affiliate considers that these rights have not been violated, it is possible to lodge a complaint with the Commission for the Protection of Personal Data (CDP: <https://www.cdp.sn/>).

13.3 Each Party may at any time, subject to at least thirty (30) days’ notice, revise the provisions of Article 13 by replacing said article by an agreement providing for at least the same personal data protection conditions and adapted to any changes to applicable laws on the subject.

Article 14. Liability

14.1. Each Party shall be liable in accordance with the law in case of direct damage caused to the other Party.

14.2. The Affiliate shall compensate Equinox for any direct or indirect losses or damages suffered by Equinox and/or the Group, including loss of income and loss of clients, arising in particular from the Affiliate’s failure to comply with the terms of the Contract.

14.3. Each Party’s obligation to compensate the other Party shall remain in force after the expiry or the termination of the Contract.

Article 15. Modification of the Affiliation T&Cs

The Affiliate acknowledges and agrees that Equinox may modify the Affiliation T&Cs.

Any new version of the Affiliation T&Cs shall be displayed via a pop-up when the Affiliates access the Affiliate Account.

L’Affilié devra accepter cette nouvelle version des Conditions Générales d’Affiliation dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de l’avis de modification.

En cas de refus ou d’absence de validation des modifications des Conditions Générales d’Affiliation par l’Affilié, son Compte d’Affiliation sera clôturé et le Contrat automatiquement résilié.

Article 16. Divers

16.1 Chaque disposition du Contrat forme un tout distinct de sorte que toute décision d’un tribunal ou d’une cour de justice à l’effet que l’une des dispositions des présentes est nulle ou non exécutoire n’affecte aucunement la validité des autres dispositions des présentes ou leur caractère exécutoire.

16.2 Aucun fait de tolérance par l’une ou l’autre des Parties, même répété, du non-respect par une Partie à l’une quelconque des stipulations du Contrat ne saurait constituer une renonciation, par ladite Partie, à l’une quelconque des stipulations des présentes.

16.3 Le Contrat est incessible par l’une des Parties, sauf accord exprès préalable et écrit de l’autre Partie. Par exception à ce qui précède, Equinox pourra céder librement les droits du Contrat à une autre société du Groupe sous réserve d’une notification écrite à l’Affilié.

16.4 Le Contrat est rédigé en français et en anglais. En cas de désaccord entre les versions ou différence d’interprétation, la version française prévaudra.

Article 17. Relations entre les Parties – indépendance économique

17.1 En aucun cas le Contrat ne peut être interprété comme constituant une joint-venture, une relation de mandat, d’agence, de partenariat, d’entreprise commune entre les Parties.

17.2 Les Parties sont des personnes morales indépendantes agissant en leur propre nom et sous leur seule responsabilité.

17.3 Chaque Partie s’interdit de prendre un engagement au nom et pour le compte de l’autre Partie, à laquelle elle ne saurait en aucun cas se substituer, sauf dans les limites strictement nécessaires à l’exécution du Contrat.

17.4 Complètement autonomes et indépendantes l’une de l’autre, les Parties sont seules décisionnaires de leur gestion. En particulier, l’Affilié s’engage, pendant toute la durée des relations contractuelles à assurer une diversification suffisante des entreprises avec lesquelles il collabore.

En tout état de cause, l’Affilié ne pourra faire grief, le cas échéant, à Equinox, de laisser instaurer une quelconque situation de dépendance économique du fait de l’application de l’ensemble de leurs relations contractuelles.

Article 18. Lutte contre la corruption

Conformément aux dispositions de :

The Affiliate must accept this new version of the Affiliation T&Cs within thirty (30) days following the publication of the notification of modification.

Should the Affiliate refuse or fail to accept the modified Affiliation T&Cs, its Affiliate Account shall be closed and the Contract shall be automatically terminated.

Article 16. Miscellaneous

16.1. Each clause of the Contract shall form an indivisible whole, so that any decision by a court of justice that one of the provisions of this Contract is null and void or unenforceable shall not affect the validity or enforceability of the other provisions of this Contract.

16.2. No tolerance by either Party of the other Party’s failure to comply with any of the provisions of the Contract, even if repeated, shall be deemed to constitute a waiver by that Party of any of the provisions of this Contract.

16.3. This Contract may not be transferred by either Party, save with the express, prior and written approval of the other Party. As an exception to the above, Equinox may freely transfer its rights under the Contract to another company of the Group subject to notifying the Affiliate in writing.

16.4 The Contract is drawn up in both French and English languages. In case of discrepancies between the versions or a difference in its interpretation, the French version will prevail.

Article 17. Economic independence

17.1. Under no circumstance may the Contract be interpreted as constituting a joint venture, a mandate, an agreement between principal and agent, a partnership, or a consortium agreement between the Parties.

17.2. The Parties shall act in their own name and under their sole responsibility.

17.3. Each Party undertakes not to enter into any commitment for and on behalf of the other Party, to which it may not under any circumstance substitute itself, except within the limits that are strictly necessary for the performance of the Contract.

17.4. The Parties are completely autonomous and independent from one another, and remain sole masters of their respective management and administration. Throughout the duration of the Contract, the Affiliate undertakes to ensure sufficient diversification of the companies with which it collaborates.

In any event, the Affiliate will not hold Equinox responsible for any situation of economic dependency resulting from the application of the Contract.

Article 18. Anti-Bribery and Ethical Rules

In accordance with the provisions of :

- la loi n° 2005-11 du 03 Août 2005 autorisant le Président de la République du Sénégal à ratifier la Convention des Nations Unies contre la corruption adoptée à Mérida le 09 Décembre 2003,
- de la loi n° 2015/16 du 06 Juillet 2015 autorisant le Président de la République du Sénégal à ratifier le protocole A/P3/12/01 portant lutte contre la corruption adoptée à Dakar le 21 Décembre 2001
- et de la loi n° 2007.09 du 15 Février 2007 autorisant le Président de la République du Sénégal à ratifier la Convention de l'Union Africaine sur la prévention de la lutte contre la corruption.,

les Parties s'engagent à ne commettre aucun acte de corruption active ou passive, et à prévenir de tels actes en adoptant des pratiques commerciales transparentes avec leurs différents partenaires commerciaux.

L'Affilié reconnaît qu'Equinox appartient au Groupe qui se veut responsable et exemplaire. Notamment, l'Affilié est informé que le Groupe impose tant à ses salariés qu'à ses partenaires, le respect de règles éthiques visant à prévenir tout acte de corruption active ou passive, ou de trafic d'influence.

Ainsi, l'Affilié s'engage à ne jamais proposer, promettre ou donner, directement ou indirectement, un quelconque avantage à un salarié du Groupe ni à exercer de pression ou de sollicitation sur des salariés du Groupe.

Article 19. Loi applicable et juridiction

Le Contrat est régi et interprété selon le droit Sénégalais.

Les tribunaux de Dakar seront compétents en cas de survenance d'un litige entre les Parties sauf si elles conviennent d'attribuer la compétence à une autre juridiction, conformément aux dispositions de l'article 114-2 du Code de Procédure Civile.

- Law No. 2005-11 of 3 August 2005 authorizing the President of the Republic of Senegal to ratify the United Nations Convention against Corruption adopted in Mérida on 9 December 2003,

- Law No. 2015/16 of 6 July 2015 authorizing the President of the Republic of Senegal to ratify Protocol A/P3/12/01 on the fight against corruption adopted in Dakar on 21 December 2001 and

- Law No. 2007.09 of 15 February 2007 authorizing the President of the Republic of Senegal to ratify the African Union Convention on the Prevention of the Fight against Corruption,

the Parties undertake not to commit any act of bribery, whether active or passive, and to prevent such acts by adopting transparent commercial practices with their various business partners.

The Affiliate acknowledges that EQUINOX belongs to a Group, which sees itself as responsible and exemplary. As such, the Affiliate is hereby informed that the Group expects its employees and its partners to comply with ethical rules aimed at preventing any act of active or passive bribery or influence peddling.

The Affiliate therefore undertakes to never directly or indirectly propose, promise or grant any advantage to an employee of the Group nor to pressure or solicit the employees of the Group in any way.

Article 19. Applicable law and jurisdiction

This Contract shall be governed by and interpreted in accordance with the laws of Senegal.

The courts of Dakar shall have jurisdiction in the event of a dispute between the Parties, unless they agree to bring the dispute to a different jurisdiction, as provided by article 114-2 of the Civil Procedure Code.

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES AFFILIE*Dernière mise à jour 20/12/2021***INTRODUCTION**

La protection et la sécurité des données à caractère personnel de nos Affiliés et utilisateurs est une préoccupation essentielle pour la société Equinox (filiale de Betclik Everest Group).

Lors de la collecte et du traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre de votre contrat d'affiliation, Equinox agit en tant que responsable de traitement et s'engage à respecter, en toutes circonstances, l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur ainsi qu'à toutes les lois applicables (ci-après ensemble dénommés la « Réglementation Applicable à la Protection des Données »).

La présente Politique vous informe également sur l'ensemble des moyens dont vous disposez pour contrôler l'utilisation des services et exercer vos droits s'y rapportant. En vous inscrivant sur le Site ou en utilisant le Site, vous déclarez avoir lu et compris la présente Politique de protection des données.

Pour toute question sur la présente Politique, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : privacy.team@betcligroup.com

1. Collecte de vos données à caractère personnel

Nous pouvons être amenés à collecter certaines données à caractère personnel vous concernant lors de votre inscription, notamment :

- Informations personnelles
 - Nom d'utilisateur
 - Mot de passe
- Détails de contact
 - Adresse e-mail
 - Prénom
 - Nom de famille
 - Téléphone
 - Nom Skype
 - Adresse
 - Pays
- Coordonnées bancaires
 - Nom
 - Adresse
 - IBAN
 - Swift/BSB/Routing

DATA PROTECTION POLICY AFFILIATES*Last update 20/12/2021***INTRODUCTION**

The protection and security of the personal data of our Affiliates and users is an essential concern for the company Equinox (subsidiary of Betclik Everest Group).

When collecting and processing your personal data as part of your affiliation contract, Equinox acts as data controller and undertakes to comply, in all circumstances, with all legal and regulatory requirements in force, any amendment, consolidated text or re-edition ("Texts applicable to personal data protection").

This Policy also informs you of all the means at your disposal to control the use of the services and exercise your rights relating thereto. By registering on the Site or using the Site, you declare that you have read and understood this Data Protection Policy.

For any questions about this Policy, you can contact our Data Protection Officer (DPO) at the following address: privacy.team@betcligroup.com

1. What personal data is collected ?

When you register, we may collect the following data :

- Personal information
 - Username
 - Password
- Contact details
 - Email address
 - Name
 - Surname
 - Phone number
 - Skype username
 - Postal address
 - ZIP Code
 - Country
- Banking details
 - Name
 - Address
 - IBAN
 - Swift/BSB/Routing

- Données additionnelles

- Adresse URL du site internet utilisé pour l'affiliation,
- Données de navigation (voir section cookies)

- Additional data

- URL address used for affiliation,
- Navigation data.

Nous pouvons également être amenés à collecter toute documentation d'identification concernant l'Affilié personne physique ou personne morale, à n'importe quel moment, afin d'effectuer des vérifications concernant le Site de l'Affilié et/ou toute information concernant l'Affilié.

We may also be required to collect any identification documentation concerning the Affiliate, natural person or legal person, at any time, in order to carry out checks concerning the Affiliate's Site and / or any information concerning the Affiliate.

2.L'utilisation de vos données à caractère personnel

- **Le respect de nos obligations contractuelles :** Nous utiliserons vos données pour remplir nos obligations découlant du Contrat conclu entre vous et nous, et pour vous fournir les informations et les services que vous nous demandez. Nous utiliserons également vos données pour vous informer des modifications apportées à nos services et/ou produits et de l'évolution de notre relation contractuelle.

- **Le respect de nos obligations légales :** En tant qu'opérateur réglementé, nous sommes tenus de nous conformer aux directives applicables aux opérateurs de paris en ligne ainsi qu'à la législation de lutte contre la fraude.

- **Intérêts légitimes :** Nous utiliserons également vos données dans certains cas sur la base de nos intérêts légitimes, principalement pour : se protéger contre la fraude et assurer la sécurité physique et informatique de notre société ; assurer la gestion de tout litige survenant entre nous ou avec des tiers.

2. On what basis do we collect your personal data ?

- **Compliance with our contractual obligations:** We will use your data to fulfill our obligations arising from the Contract between you and us, and to provide you with the information and services you request from us. We will also use your data to inform you of changes to our services and / or products and the evolution of our contractual relationship.

- **Compliance with our legal obligations:** As a regulated operator, we are required to comply with the directives applicable to online betting operators as well as with the legislation against fraud.

- **Legitimate interests:** We will also use your data in certain cases on the basis of our legitimate interests, mainly to protect against fraud and ensure the physical and IT security of our company; ensure the management of any dispute arising between us or with third parties.

3. Finalités d'utilisation de vos données à caractère personnel ?

Vos données à caractère personnel ne sont utilisées que dans le cadre des finalités pour lesquelles vous les avez communiquées, à savoir :

- Gestion du compte Affilié et fourniture des Services ;
- Gestion de la communication avec l'Affilié ;
- Analyse et amélioration de l'offre ;
- Lutte contre la fraude;
- Répondre à une demande d'ordre légal ou réglementaire, une décision de justice ou dans le cadre d'une procédure juridique ;
- Gestion des plans de commissionnement et des paiements.

3. For what purposes do we collect your personal data ?

Your personal data are only used for the purposes for which you have communicated them, namely:

- Affiliate account management and provision of the Services;
- Communication management with the Affiliate;
- Analysis and improvement of the offer;
- Fight against fraud;
- Respond to a legal or regulatory request, a court decision or as part of a legal procedure;
- Management of commissioning plans and payments.

4. Destinataire de vos données à caractère personnel

Equinox est seul destinataire de vos données à caractère personnel. Elles sont toutefois susceptibles d'être transmises à des sociétés de Betclic Everest Group et des sociétés sous-

4. Recipients of your personal data

Equinox is the sole recipient of your personal data. They are, however, likely to be transmitted to companies of the Betclic Everest Group and to subcontractors, ensuring that they are

traitantes en veillant à ce qu'elles soient utilisées uniquement dans le cadre des finalités indiquées dans la présente politique de protection des données.

Vos données pourront également être communiquées aux divers prestataires de services d'Equinox comme, par exemple, les prestataires de paiement et ce, exclusivement pour les besoins de son activité et afin de lui permettre de remplir les obligations légales et réglementaires notamment concernant la lutte contre la fraude.

Vos données pourront également être transmises à :

- Plateforme d'affiliation ;
- Prestataires de services informatiques ;
- Auditeurs ;
- Toute autorité compétente.

Nous veillons strictement à ce que nos sous-traitants respectent la Réglementation Applicable à la Protection des Données ainsi que les règles que nous leur imposons contractuellement en matière de sécurité des données.

Certains de nos sous-traitants peuvent être situés hors du Sénégal. Dans cette hypothèse, nous veillons à ce que les transferts soient encadrés par des garanties juridiques adéquates. Nous nous engageons à faire respecter par nos sous-traitants les obligations de sécurité et de confidentialité requises.

5. La sécurité de vos données à caractère personnel

Equinox met en œuvre des mesures de protection de vos données personnelles via des dispositifs de sécurité techniques et organisationnelles.

En cas d'utilisation non autorisée de vos identifiants, vous devez immédiatement en informer Equinox ou le Groupe.

6. La conservation de vos données à caractère personnel

Nous ne conservons vos données à caractère personnel que pour les durées correspondantes à la poursuite des finalités pour lesquelles elles ont été collectées notamment afin de vous fournir les services associés à votre contrat d'affiliation et nous conformer à nos obligations légales, notamment en matière de jeu en ligne ou pour faire valoir un de nos droits.

7. Les droits relatifs à vos données à caractère personnel

- Le droit d'être informé sur les traitements concernant vos données à caractère personnel : Vous avez le droit d'exiger des informations claires, transparentes et facilement compréhensibles sur la façon dont nous utilisons vos informations et sur vos droits.

used only for the purposes indicated in this data protection policy.

Your data may also be communicated to the various service providers of Equinox such as, for example, payment providers and this, exclusively for the needs of its activity and in order to allow it to fulfill legal and regulatory obligations, in particular concerning the fight against fraud.

Your data may also be transmitted to:

- Affiliate platform;
- IT service providers;
- Auditors;
- Any competent authority.

We strictly ensure that our subcontractors comply with the GDPR as well as the rules that we contractually impose on them in terms of data security.

Some of our subcontractors may be located outside the European Union. In this case, we ensure that the transfers are framed by adequate legal guarantees. We are committed to ensuring that our subcontractors comply with the required security and confidentiality obligations.

5. Security of your personal data

Equinox implements measures to protect your personal data through technical and organizational security measures.

In the event of unauthorized use of your credentials, you must immediately notify Equinox or the Group.

6. Retention of your personal data

We only keep your personal data for the periods corresponding to the pursuit of the purposes for which they were collected, in particular in order to provide you with the services associated with your affiliation contract and to comply with our legal obligations, in particular in terms of online gambling and anti-money laundering, or to assert one of our rights.

7. Your personal data rights

- The right to be informed about the collection and use of your personal data: You have the right to demand clear, transparent, and easily understandable information about how we use your personal data and about your rights.
- The right to access to your personal data: You have the right to obtain from Betclic a copy of your personal data.
- The right to data portability: The right to data portability allows

- Le droit d'accéder à vos données à caractère personnel : Vous avez le droit d'obtenir une copie de vos données à caractère personnel.
- Le droit de rectifier vos données à caractère personnel : Vous avez le droit de rectifier vos données à caractère personnel si celles-ci sont erronées ou incomplètes.
- Le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel : Vous pouvez vous opposer à tout moment à la réception de messages commerciaux en changeant vos préférences.
- Le droit à l'effacement de vos données à caractère personnel : Vous pouvez demander la suppression de vos données à caractère personnel. Ce droit ne pourra s'appliquer que dans certains cas où vos données à caractère personnel ne sont plus nécessaires pour réaliser les finalités pour lesquelles elles avaient été collectées ou traitées.

En tant qu'Affilié, vous pouvez exercer vos droits en adressant un courrier électronique au Délégué à la Protection des Données (« DPO ») à l'adresse e-mail suivante : privacy.team@betclicgroup.com.

Si toutefois vous considériez que ces droits n'ont pas été respectés, vous avez la possibilité de porter une réclamation auprès de l'autorité de contrôle et de protection des données personnelles si vous pensez avoir subi une violation de vos droits.

8. Cookies et autres traceurs

8.1 Qu'est-ce qu'un cookie ?

Un cookie est un petit fichier placé sur votre terminal (ordinateur, votre tablette ou votre appareil mobile) par un site Internet ou une application mobile. Un cookie ne contient aucune information intelligible mais permet de faire le lien entre un terminal et d'autres informations relatives à votre expérience sur nos Services ainsi que les préférences que vous avez exprimées en utilisant ces Services.

8.2 Quels sont les cookies présents sur le site ?

Cookies de site Web essentiels :

Ces cookies sont strictement nécessaires pour vous permettre d'accéder au site web. Si vous empêchez leur installation, vous ne pourrez plus utiliser les fonctionnalités du site web et celui-ci pourrait ne pas fonctionner de façon efficace.

Cookies d'analyse :

Ces cookies recueillent des informations qui sont utilisées sous une forme agrégée pour nous aider à comprendre comment le site Web est utilisé et à garantir sa bonne administration.

Aucun cookie publicitaire, de réseaux sociaux ou balise web (pixel) n'est utilisé lors de votre navigation sur le site.

you to obtain and reuse your personal data for your own purposes across different services. This right only applies when the lawful basis for processing this information is consent or contract, or when the information is processed by automated means.

- The right to rectify and complete your personal data: You have the right to have inaccurate personal data rectified or completed if it is incomplete, without due delay, subject to the regulations applicable to online gambling operators. For more information, you can refer to our Terms and Conditions.
- The right to object to the processing of your personal data: You have the right to object to the processing of your personal data after you have registered with us.
- The right to have your personal data erased : You can ask Betclic to erase your personal data, if the retention of your personal data is no longer necessary for the purposes for which it was collected.

As an Affiliate, you can contact our Data Protection Officer (DPO) at the following email address: privacy.team@betclicgroup.com.

Please note that you can lodge a complaint with the competent Supervisory Authority.

8. Cookies and other trackers

8.1 What is a cookie ?

A cookie is a small data file placed on the hard drive of your terminal (computer, smartphone, tablet, etc.) via our browser, when you access an online service. A cookie allows its issuer to identify the terminal in which it has been placed and to keep in memory certain information relating to your activity, for a limited period, to improve and personalize your experience on the site.

8.2 Cookies on the website ?

Necessary cookies :

These cookies allow you to use the main functionalities of our website and access to secured areas of the website. Without these cookies, our website cannot run normally. These cookies also ensure security of the website for its users.

Analytics cookies :

These cookies collect information which is used in aggregate form to help us understand how the website is used

No advertising cookies, social networks or pixels are used when you browse the site.

8.3 Comment régler et bloquer des cookies via vos paramètres de navigation ?

Vous pouvez également définir ou modifier les commandes de votre navigateur Web pour accepter ou refuser les cookies. Si vous choisissez de refuser les cookies, vous pouvez toujours utiliser notre site Web, bien que votre accès à certaines fonctionnalités et zones de notre site Web puisse être restreint.

Comme les moyens par lesquels vous pouvez refuser les cookies via les contrôles de votre navigateur Web varient d'un navigateur à l'autre, vous devriez consulter le menu d'aide de votre navigateur pour plus d'informations.

9. Modification de la politique

Equinox peut être amenée à modifier la présente Politique, à tout moment.

Si Equinox apporte des changements substantiels à cette Charte, vous en serez informés par l'intermédiaire d'un avis visible à l'occasion de votre prochaine connexion.

8.3 How to manage your cookies from your internet browser ?

You can also configure your browser so that cookies are in your terminal or, on the contrary, that they are rejected, either systematically or according to their transmitter. It is also possible to configure your browser software so that the acceptance or rejection of cookies is offered to you from time to time, before a cookie is likely to be saved in your terminal.

To express or reconsider your choices regarding cookies, refer to the help menu or to the dedicated section of your browser.

9. Amendments

Equinox may modify this policy.

You will be informed by a visible notice on your next connection.

MODELE D'ORDRE D'INSERTION / TEMPLATE OF INSERTION ORDER

BeAffiliates – ORDRE D'INSERTION

BeAffiliates – INSERTION ORDER

AFFILIE / AFFILIATE	
Dénomination sociale <i>Company Name</i>	
Numéro d'enregistrement <i>Registered Company Number</i>	
Personne physique (nom, prénom) <i>Individual (surname, firstname)</i>	
N° de passeport / carte identité <i>ID Number</i>	
Adresse du siège social <i>Registered Address</i>	
Identifiant Income Access <i>Income Access username</i>	
N° d'identification de l'Affilié <i>Affiliate ID</i>	
N° d'identification du site internet l'Affilié <i>/ Affiliate site ID</i>	
Nom du signataire autorisé <i>Authorised signatory</i>	
Date de signature des CGV <i>Beaffiliates T&C's date of signature</i>	

CONTACTS / CONTACTS			
Affilié - Titre du contact <i>Affiliates Contact Title</i>	Nom <i>Name</i>	Email <i>Email</i>	N° de telephone <i>Phone</i>
Beaffiliates – Titre du contact <i>Beaffiliates Contact Title</i>	Nom <i>Name</i>	Email <i>Email</i>	N° de telephone <i>Phone</i>

DETAILS DE LA CAMPAGNE / CAMPAIGN DETAILS	
Territoire <i>Territory</i>	Côte d'Ivoire
Site/s internet <i>Website/s</i>	Tous les sites enregistrés sous le N° d'identification de l'Affilié <i>All sites registered under Affiliate ID</i>
Marque <i>Brands</i>	Betclic
Bannières/matériels <i>Banners/materials</i>	Accessible sur le site internet Beaffiliates.com <i>Provided on the Beaffiliates.com Website</i>
Date de début <i>Start Date</i>	
Date de fin <i>End Date</i>	
Durée <i>Duration</i>	Jusqu'à la date de fin ou suite résiliation conformément aux CGU <i>Until End date or terminated in accordance with the T&C</i>
Budget (HT) <i>Budget (ex VAT)</i>	N/A
Paieement/Plan de commission <i>Payment/ Commission Plan</i>	Tel que précisé ci-dessous dans l'onglet « Description du service » <i>As detailed below in "Service Description".</i>
Détails des paiements <i>Payment details</i>	Titulaire du compte / Account holder : Bank:

	IBAN: SWIFT:
--	-------------------------------

DESCRIPTION DES SERVICES / SERVICES DESCRIPTION

CONDITIONS PARTICULIERES / SPECIFIC CONDITIONS	
Les comptes de joueurs réenregistrés (joueurs qui créent plus d'un compte) ne généreront pas de commissions. Un seul CPA est autorisé par joueur (celui qui se déclenche en premier). Le joueurs doit fournir des documents d'identité valides pour générer une commission. BeAffiliates se réserve le droit de remplacer le plan de commission personnalisé par le plan de commission de la plateforme standard et ce, sans préavis. <i>Re-registered player accounts (players who create more than one account) will be excluded for generating commission. Only one CPA allowed per player (whichever triggers first).</i> <i>The player must validate his account with validated id documents to generate a commission. BeAffiliates reserves the right to change custom commission plan back to the standard platform commission plan without prior notice.</i>	
AFFILIE / AFFILIATE	BEAFFILIATE / BEAFFILIATE
NOM / NAME:	NOM / NAME:
TITRE / TITLE:	TITRE / TITLE:
SIGNATURE :	SIGNATURE :
DATE : 15/3/2023	DATE : 15/3/2023

La signature du présent document implique l'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation du site internet BeAffiliates.com (CGU).

The signature of this document implies the acceptance of the BeAffiliates Terms and Conditions (T&C's).